Dans la loi, hommes et femmes sont égaux. Enquête à l'école, au travail, en politique et à la maison.

# A l'école, les filles, têtes de classe?

Les filles ont en général de meilleures notes que les garçons.

En primaire comme au collège, elles sont aussi bonnes que leurs camarades masculins en mathématiques. Elles obtiennent plus souvent le bac et sont plus nombreuses à l'université. Pourtant, les garçons sont majoritaires dans les filières scientifiques au lycée, ils décrochent davantage le bac S et sont plus présents ensuite dans les écoles qui mènent aux emplois les plus valorisés et les mieux rémunérés.

L'école, confortée par les représentations stéréotypées des rôles attribués à la femme et à l'homme qui peuplent notre quotidien, encourage peu les garçons à s'orienter vers les écoles d'infirmiers et les filles vers les écoles d'ingénieurs\*, par exemple.

Aujourd'hui, les femmes ne représentent que 7 % des pilotes de ligne professionnels. Il y a encore du chemin à faire.

### Pas nombreuses au sommet de la hiérarchie

Une entreprise du privé sur cinq, comptant entre 5 et 19 salariés, est dirigée par une femme. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, c'est moins d'une sur sept! Deux in-

génieurs sur dix sont des femmes. Dans le secteur public, c'est pareil : actuellement la France ne compte par exemple que 27 préfètes sur 130 préfets et 29 ambassadrices sur 192 ambassadeurs.

# ALLER VERS L'ÉGALITÉ EN POLITIQUE

En politique, on progresse légèrement : quatre députés\* et trois sénateurs\* sur dix sont des femmes. Mais pour les maires, c'est seulement une sur sept et les femmes ne dirigent que six des plus grandes villes de France. En 2012, le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a constitué le premier gouvernement paritaire\* en France, dans l'histoire de la République. La situation des femmes en politique progresse même si les hommes restent globalement maioritaires aux postes à responsabilités.

# Au travail, les femmes restent moins

bien payées

À la fin des années 1960, le salaire des femmes représentait les deux tiers de celui des hommes. L'écart s'est beaucoup réduit dans les années 1970 et 1980, mais, depuis les années 1990, il n'y a plus d'évolution. Tous temps de travail confondus (emplois à temps complet et à temps partiel\*), les salaires des femmes sont équivalents en moyenne à 75 % des salaires des hommes. Les femmes touchent donc 25 % de moins que les hommes. L'écart se réduit à 16 % guand on ne prend en compte que les emplois à temps complet. Cette différence s'explique notamment parce que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel et dans des secteurs moins bien rémunérés. Les femmes ne réussissent pas moins que les hommes dans certaines carrières. et les hommes ne réussissent pas plus

que les femmes dans d'autres. Le problème, c'est plutôt que les femmes et les hommes n'accèdent pas aux mêmes carrières.

# Inégaux ou différents ?

D'où viennent ces écarts ? À la naissance, une fille n'est pas davantage capable qu'un garcon de passer la serpillère, et un garcon n'est pas plus doué pour piloter un avion qu'une fille. Il existe des différences, physiques notamment : hommes et femmes n'ont pas la même musculature par exemple. Et encore il y a des filles costaudes et des hommes chétifs. Aujourd'hui. les métiers où la force physique compte sont de moins en moins nombreux. Cette différence physique devrait donc avoir moins d'impact sur la répartition des emplois entre les femmes et les hommes. Pourtant, les femmes sont encore minoritaires dans de nombreux secteurs. Et bizarrement, à la maison, ce sont les femmes - censées être moins fortes qui font les tâches les plus fatigantes.

# À LA MAISON

Les femmes consacrent en moyenne 4h par jour aux tâches ménagères. Les hommes : 2h30. Les hommes font le plus souvent ce qui est visible : la cuisine pour les invités, le jardinage, le bricolage. Et les femmes font les activités qui ne se voient pas et et qui doivent être recommencées régulièrement : les repas de tous les jours, la vaisselle, les lessives, s'occuper des enfants.

Ouand des parents se séparent, les pères sont bien obligés de tout faire, et ils s'en sortent! Les choses changent bien sûr. Mais pas bien vite : en dix ans, les hommes ont augmenté d'une minute seulement leur temps consacré au ménage!

# Les en sûr. en ont ute

# Tout petit déjà...

persistent.

Les filles et les garçons ne sont pas élevés de la même façon. Même avec les bébés, les parents n'ont pas la même attitude avec une petite fille ou un petit garçon. Plus tard, la société apprend aux filles à devenir des filles et aux garçons à devenir des garçons : c'est ce qu'on appelle « le genre ». Dans les livres pour enfants, ceux qui commandent

L'égalité des droits des femmes et des hommes est aujourd'hui inscrite dans la loi. Ça n'a pas toujours été le cas. Pourtant, les inégalités entre les femmes et les hommes sont presque toujours des garçons. Les filles qui aiment les jeux de garçons et les garçons qui aiment les jeux de filles ne sont souvent pas bien vus. Dans le monde du travail, on retrouve surtout des femmes dans la communication, l'enseignement, le social : là où on s'occupe des autres. Comme on trouve normal que les femmes s'occupent des enfants.

## MERCI LA LOI!

1804 : dans le Code Civil\*, il est écrit que « la femme doit obéissance à son mari »

**1808** : création du baccalauréat réservé aux garçons

1861 : accès au baccalauréat pour les filles

1907 : les femmes ont le droit de percevoir leur salaire

1924 : programmes des baccalauréats identiques pour les garçons et les filles

1944 : les femmes obtiennent le droit de voter en France

1965 : les femmes ont le droit d'ouvrir un compte en banque sans l'accord de leur mari et peuvent travailler sans l'autorisation de leur père ou de leur mari

1983 : adoption de la loi sur l'égalité des salaires entre hommes et femmes
 1999 : amendement de la Constitution\* de la Vème République : la loi « favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives »
 2000 : loi sur la parité, qui oblige les partis politiques à inscrire autant de femmes que d'hommes sur les listes de candidats aux élections municipales, régionales, sénatoriales et européennes

2011 : adoption de la loi qui prévoit l'instauration de quotas de femmes dans les instances dirigeantes et les conseils d'administration des grandes entreprises 2014 : adoption de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes qui vise à combattre les inégalités entre hommes et femmes dans les sphères privée, professionnelle et publique.

e la République. La situation des femmes

ême si les hommes restent globalement

à responsabilités.